



29/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

**OBJET : APPROBATION COMPTE
ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE
ZAE LE POUGERAULT**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD (Trouillas) – PERALBA (Villemolaque).

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Publié ou Notifié

Absents:

N.CRUQ, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

le

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

29/2020

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE ZAE LE POUGERAULT

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : BUDGET ZAE LE POUGERAULT	Année 2019	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
BUDGET ANNEXE	Page n° 2	Date d'Edition : 04/03/2020
	DELIBERATION	
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres en exercice : 38
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de membres présents : 28
		Nombre de suffrages exprimés : 31
		VOTES : Contre - Pour 3 Abstention -
	Séance du 4 Mars 2020 à 17h30	Date de convocation : 27/02/2020

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		205 113,92			643 895,04	205 113,92
Opérations de l'exercice	3 179,29	135 767,00		-	3 179,29	135 767,00
TOTAUX	3 179,29	340 880,92	643 895,04	-	647 074,33	340 880,92
Résultats de clôture				-		-
Restes à réaliser		337 701,63			306 193,41	-
TOTAUX CUMULES	3 179,29	340 880,92	643 895,04	-	647 074,33	340 880,92
RESULTATS DEFINITIFS		337 701,63	643 895,04		306 193,41	

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement d'exploitation.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

Le 1er Vice-Président, Président de séance,

Pour expédition conforme,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
THUIR
66210

M. RÉMY ATTARD

Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID : 066-246600449-20200304-29_20CAZATROUI-BF